

DISCOURS

M. le Sénateur

M. le Président de la Communauté de Communes du Lunévillois

Messieurs les gendarmes

Monsieur le président de l'AMC Marainviller/Thiebaumenil

Mesdames et Messieurs les représentants des anciens combattants

Messieurs les porte-drapeaux

M. le Maire Honoraire

Mesdames et Messieurs les Maires et élus

Madame, Messieurs les représentants de la gendarmerie

Messieurs les représentants des entreprises

Mesdames et Messieurs

Et bien entendu les enfants qui sont très nombreux et que je remercie pour leur présence . Il est important de les associer à cette manifestation pour que vive le devoir de mémoire.

Je dois d'abord excuser :

M. le Député- Maire de Lunéville

Madame et Monsieur les conseillers départementaux,

M. le Maire de Vitrimont,

Mme le Maire de Chenevières,

Mme le maire de Manonviller,

M. le Maire de Laronxe

et M. le Président du Syndicat des Eaux

étant tous retenus par des cérémonies du 8 mai dans leurs communes ou par d'autres engagements

Et je tiens à remercier M. Joël GERARD, maire de Marainviller qui a accepté d'annuler la cérémonie du 8 mai de sa commune afin que les anciens combattants puissent rester à Thiébauménil pour cette inauguration..

Aujourd'hui, le soleil a décidé d'être de la partie, sa présence ne fera que rajouter un peu de chaleur à cette manifestation.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve ce jour, pour inaugurer, enfin, la restauration du monument aux morts et procéder à la cérémonie du 8 mai.

Un monument aux morts est un monument érigé :

- pour commémorer et honorer les personnes tuées ou disparues par faits de guerre.
- Se souvenir des combats pour la Paix
- Honorer le devoir de mémoire en transmettant aux jeunes générations les valeurs pour lesquelles leurs aînés ont combattu

L'inauguration d'un monument aux morts revêt une dimension particulière. Ce n'est pas comme inaugurer une mairie, une salle des fêtes.

C'est à la fois un moment de recueillement et un temps de partage autour du Devoir de mémoire.

Je voudrais m'adresser aux enfants pour leur dire que ce sont eux, qui demain, devront faire perdurer cette mémoire des Morts pour la France et qu'ils devront veiller aux valeurs de notre Pays la FRANCE :

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ce monument restauré, que nous inaugurons, est porteur d'histoires, celle de familles de Thiébauménil et de notre commune, mais également celle de notre pays.

Cette histoire nous devons la respecter et ce fut cette volonté qui a engendré le projet de ces travaux de restauration.

Ce monument, sur lequel figure les victimes de 1914/1918, a été inauguré le 16 septembre 1928 par M.MAZERAND, Député de Lunéville.

Puis malheureusement, il a subi les épreuves de 39-45 et la liste des victimes s'est allongée.

Au fil des années la grille a subi les épreuves du temps. Elle a dû être ressoudée à maintes reprises et devenait dangereuses avec ses pics. D'autre part le fleurissement n'était pas adapté.

Aussi, fin 2013, sous le mandat de Gérard THOUVENIN, le conseil municipal valide la décision d'entreprendre des travaux de restauration du monument.

Mais en avril 2014, une nouvelle assemblée municipale est élue, ce dossier a été repris immédiatement en priorité.

Mais quels travaux réaliser ?

Les premières questions : Enlever les grilles, oui mais ensuite, en remettre d'autres ou ne mettre que des plots avec des chaînes ou ne rien mettre et aménager le terrain autour. Le conseil opte enfin pour remettre des grilles de manière à préserver ce lieu.

Puis ensuite que mettre au pied du monument, autre question dans la mesure où il était décidé de ne plus replanter de fleurs et d'ôter les rosiers.

Recouvrir le socle de petits cailloux, poser des pavés, du marbre, tout ceci ne satisfaisait pas vraiment les conseillers.

Ayant connaissance d'un procédé, la moquette de pierre en marbre concassé, qui était jusqu'à présent plus utilisé aux abords de piscine ou des terrasses, je contacte une entreprise pour étudier la

faisabilité de la pose de ce matériaux au pied du monument, et je le propose au conseil qui valide ce choix.

Le projet est enfin prêt. Le coût est de 13435 € HT

Fin 2014, le conseil sollicite une subvention auprès de Jean-François HUSSON, Sénateur, au titre de sa réserve parlementaire. En mai 2015 nous recevons la notification de la subvention à hauteur de 2000 € et je tiens, au nom de la commune à remercier Jean-François HUSSON.

Une autre demande de subvention avait également été faite auprès de l'ONAC (office National des anciens combattants) mais les travaux ne touchant pas directement la stèle du monument, les travaux de grille et de revêtement de sol ne sont pas subventionnables.

La subvention accordée, 2 entreprises sont retenues pour l'exécution des travaux :

ADMETAL de Croismare représentée par M. Jérôme DEBARD et AMP de Rehainviller représentée par M. Dominique JUSNEL.

D'autres personnes interviennent également, les agents intercommunaux de la CCL et Laurent Riedel notre agent communal qui ont procédé à l'enlèvement de la grille et à la pose d'un béton.

Notre monument reste ainsi quelque temps, pour ne pas dire quelques mois... un peu nu sans ses grilles et juste du béton, ce qui attisait la curiosité et les interrogations. Que vont-ils faire ? Le monument ne va tout de même pas resté ainsi ?

Puis courant février M. DEBARD d' ADMETAL nous informe que la grille est prête et qu'elle va être posée et là petit stress, est-ce que la couleur choisie va aller avec notre stèle ? Ouf elle est posée, la grille est magnifique, la couleur est parfaite. Merci M. DEBARD.

Puis nous attendons la moquette de pierre mais le climat n'est pas avec nous, trop de pluie, puis le froid fin avril. Le 8 mai approche, enfin M. Dominique JUSNEL de AMP intervient et là aussi ravissement devant le choix des matériaux et des couleurs. Merci M JUSNEL

Il reste encore quelques détails à peaufiner. Ces derniers jours, c'était l'effervescence autour du monument. Les adjoints, des conseillers municipaux, l'agent communal s'activent, repeindre les lettres, nettoyer les grilles, mettre en place les bacs avec les arbustes et les fleurs, OUF tout est enfin terminé.

Notre monument est restauré. Un grand merci à tous pour vos conseils, votre disponibilité et votre travail.

Et encore toute nos félicitations pour le travail remarquable des 2 entreprises.

Je vous remercie de votre attention et je vais donner la parole à Guy CHATTON président de l'AMC puis à Jean-François HUSSON, Sénateur